



MAIRIE  
18 Avenue de la Gare  
54290 BAYON  
Tél : 03 83 72 51 52  
[secretariat@mairie-bayon.fr](mailto:secretariat@mairie-bayon.fr)  
[www.mairie-bayon.fr](http://www.mairie-bayon.fr)

#### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16  
Présents : 14  
Absents : 1  
Excusés : 1  
  
Nombre de suffrages  
exprimés : 14  
Pour : 14  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Date de convocation  
24/02/2023

Date d'affichage  
02/03/2023

Le Maire certifie le caractère  
exécutoire de la présente  
délibération, qui a été  
transmise en Sous-Préfecture  
et publiée le :

02/03/2023

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1<sup>er</sup>/03/2023

L'an deux mille vingt-trois, le premier mars à 20h00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

**Étaient présents** : Mme CHARROIS Nicole, M. CUNAT Damien, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, Mme DELORME Sylvie, M. DELIEGE Fabrice, M. RUSE Serge, Mme VAUNE Audrey, Mme RAUMEL Karine, M. LAMOISE Régis, Mme COINTEAUX Chantal, DECLERCQ Ludovic, Mme PETAT COLLE Annick, M. ROUY Christophe.

**Étai(ent) excusé(s)** : Mme FRANCOIS Vanessa donne procuration à Mme CHARROIS Nicole

**Étai(ent) absent(s)** : Mme LURION Eve-Hélène

A été nommé comme **secrétaire de séance** : Mme RAUMEL Karine

Vote du compte administratif conforme au compte de gestion de la  
commune 2022  
Délibération n°2023 - 06

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Nicole CHARROIS,

vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

#### **Investissement**

Dépenses	Prévu :	1 577 300,00
	Réalisé :	654 186,35
	Reste à réaliser :	385 885,38
Recettes	Prévu :	1 577 300,00
	Réalisé :	889 264,77
	Reste à réaliser :	65 000,00

#### **Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	1 840 316,12
	Réalisé :	1 326 423,69
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	2 361 786,93
	Réalisé :	2 933 711,12
	Reste à réaliser :	0,00

#### **Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	235 078,42
Fonctionnement :	1 607 287,43
Résultat global :	1 842 365,85

Le bilan des comptes fait ressortir au 31/12/2022 un excédent global de 1 842 365,85€. Le Maire s'étant retiré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif et le compte de gestion de la commune 2022.

Signature du secrétaire  
de séance :

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Bayon,  
Le Maire

